

Appât à moustiques à l'octenol NOSQUITO^{MC} de Stinger^{MD}

Appât de rechange pour
les appareils d'extérieur Stinger^{MD}
Générateur à décharge lente

Pour usage à l'extérieur seulement.
Attire certaines espèces de moustiques.

USAGE DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE :

Octénol.....0,735 g/appât

**N° D'HOMOLOGATION 29062
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ
AVERTISSEMENT – IRRITANT OCULAIRE
DANGER POISON**

Voir l'insert pour le mode d'emploi, les mesures de
premiers soins, les consignes de sécurité ainsi
que
les renseignements d'entreposage et d'élimination.

Contenu net : 1 APPÂT, 3 GRAMMES

Kaz Canada, Inc, A Helen of Troy Company
6700 Century Ave, suite 210
Mississauga ON L5N 6A4
1 800 477-0457
Fabriqué aux États-Unis

**Stinger et Nosquito sont des marques de commerce de Kaz, Inc.
EPA Reg. No. 70909-3-72336, EPA Est. No. 072336-NY-001**

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Mortel ou toxique s'il est ingéré. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Irrite les yeux. NE PAS s'en mettre dans les yeux.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les milieux aquatiques lors de l'élimination des déchets.

Risques pour la santé humaine et la santé des animaux domestiques

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Éviter tout contact de la peau ou des yeux avec les surfaces se trouvant sous la pellicule d'aluminium.

MODE D'EMPLOI

Mise en place ou remplacement de l'appât NOsquito^{MC} dans l'appareil tue-insectes d'extérieur Stinger^{MD} :

- 1) Retirer la pellicule d'aluminium puis adapter l'appât (trou en bas) dans le porte-appât, au fond du dispositif tue-insectes d'extérieur Stinger
- 2) Pour les autres destructeurs d'insectes ou dispositifs anti-moustiques, placer l'appât dans la petite cassette fournie et attacher celle-ci à la cage
- 3) Pour obtenir les résultats optimaux, remplacer l'appât au bout de 14 jours

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

Entreposage de l'appât à l'octenol : Entreposer dans l'emballage d'origine jusqu'à l'emploi, dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants.

Élimination de l'appât à l'octenol : NE PAS réutiliser les appâts usés. Les jeter avec les ordures ménagères. Les appâts inutilisés ou ayant temporairement servi doivent être éliminés dans les sites provinciaux ou municipaux dûment autorisés pour l'élimination des déchets dangereux.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.